

## RAPPORT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DES EAUX

Administration Communale de Tandel  
Mr SCHMIT Georges  
Service Technique  
B.P 141  
L-9202 DIEKIRCH

N° Bon Commande : /

N° Offre : /

### NOS REFERENCES

N° Dossier : 000001595      N° Echantillon : MB09-0195      Réf Client : ACTA010

### PRELEVEMENT

Prélevé le : 20/01/2009 à 08:45  
Par : Le client  
T° prélèvement : / °C  
Lieu : Ecole primaire Tandel

### RECEPTION

Réceptionné le : 20/01/2009 à 09:30  
Par : SUSGIN Rachel  
Apporté par : Le client

### ECHANTILLON

Nature Prélèvement : eau potable      Nature conditionnement : /  
Origine : Heizungkeller Schule      N° lot : /  
Traitement : /      Analyses effectuées le : 20/01/2009 à 13:45

### RESULTATS

RECHERCHE	NORME	CRITERE	UNITE	RESULTAT
Germes totaux à 36°C	NF EN ISO 6222	<=20 **	UFC/ml	<1
Germes totaux à 22°C	NF EN ISO 6222	<=100**	UFC/ml	<1
Coliformes totaux à 36°C	NF EN ISO 9308-1	<1**	UFC/100ml	<1
Escherichia coli à 36°C	NF EN ISO 9308-1	<1	UFC/100ml	<1
Entérocoques fécaux à 36°C	NF EN ISO 7899-2	<1	UFC/100ml	<1

### INTERPRETATION

**Conclusions :** Eau conforme aux normes bactériologiques de potabilité.

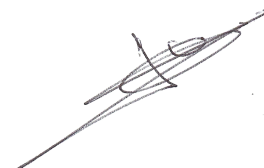
**Commentaire :**

**Observation :**

**En cas de résultat "non conforme" contacter l'organisme compétent pour les mesures à prendre.**

La conclusion ne prend en compte que les résultats des analyses pour lesquels un critère est précisé.  
Le rapport d'analyse ne concerne que les échantillons soumis à l'essai.

BOCA Jérémy  
Technicien Supérieur de laboratoire



\*\* Valeur guide.

Interprétation des résultats selon NF EN ISO 8199 dans le cas des petits nombres (<10UFC) :

- <1 = absence de l'organisme recherché dans la quantité étudiée.
- de 1 à 3 = organisme présent dans la quantité étudiée.
- de 4 à 9 = nombre estimé de l'organisme recherché dans la quantité étudiée.

La reproduction de ce rapport d'analyses n'est autorisée que sous sa forme de fac-similé photographique complet, sauf autorisation du laboratoire.  
Référence Qualité : MB PS 04 F5 V3      Date d'émission du rapport : 23/01/2009